

Conseil Départemental du 07/07/2016

Question d'actualité de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS

à propos d'un substitut manquant au Tribunal de Verdun

Avant 2012, près de 10000 emplois ont été supprimés dans la gendarmerie, la police nationale et la justice. Près de 3000 ont été créés depuis cette date dans ces mêmes secteurs : le compte n'y est pas.

Avant 2012, les suppressions d'emplois étaient organisées au nom de la RGPP. Aujourd'hui, le nom a changé mais le résultat est le même. Au niveau national, la justice se plaint d'un manque d'effectifs et de crédits. Nous avons le même problème au tribunal de Verdun. Nous devrions être dotés de quatre substituts. Or le quatrième poste est vacant depuis deux ans avec quelques remplaçants épisodiquement. Ce quatrième substitut manquant est chargé des mineurs pour tout le département de la Meuse. C'est un poste essentiel qu'il conviendrait de couvrir dans les meilleurs délais. De nombreuses enquêtes sont consciencieusement bouclées par la gendarmerie. Or les décisions de justice traînent faute de personnel suffisant.

Il conviendrait de même, toujours à Verdun, de renforcer l'effectif des juges d'application des peines qui ne sont que deux.

C'est pourquoi, nous émettons le vœu que notre assemblée départementale s'adresse énergiquement au Président de la République et au premier ministre afin de procéder à la nomination dans les meilleurs délais d'un quatrième substitut à Verdun. Plus généralement, il convient de solliciter l'Etat afin que la justice soit dotée de moyens humains et matériels suffisants.

Jean PICART

Marie-Astrid STRAUSS